

# 1.

## LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour bâtir un futur énergétique durable, le groupe EDF conduit une stratégie bas carbone, investit dans ce cadre dans de **nouveaux moyens de production** et développe son assise européenne. Il se dote progressivement d'un système robuste de management du développement durable. Son objectif : assurer à long terme sa responsabilité économique, environnementale et sociétale en **alliant cohérence et adaptation aux contextes locaux de ses diverses sociétés.**

# 1.1. LA STRATÉGIE DU GROUPE EDF

Répondre à la croissance des besoins énergétiques, notamment de la demande d'électricité, tout en parant au risque climatique et à la raréfaction des ressources, c'est le défi posé aux énergéticiens. La stratégie du groupe EDF entend apporter des réponses robustes et compétitives, tant pour la production que pour la consommation d'énergie, et contribuer ainsi au changement du paysage énergétique.

## 1.1.1. Trois axes stratégiques d'investissement

Opérés dans un souci constant de compétitivité, gage de construction d'un avenir durable, les investissements industriels et commerciaux du Groupe se concentrent, à l'amont, sur des filières de production d'électricité à faible contenu en CO<sub>2</sub> et, à l'aval, sur des services et des solutions protégeant l'environnement. Ces investissements portent sur trois axes prioritaires :

### • Être un leader du renouveau du nucléaire civil dans le monde

Le nucléaire civil est le seul moyen de production thermique de grande puissance sans émissions de CO<sub>2</sub>. Fort de son expérience d'exploitation de 58 réacteurs en France, le Groupe investit pour être un acteur clé de la relance du nucléaire dans le monde. Cette stratégie a franchi des étapes déterminantes en 2008 : achèvement des travaux de génie civil sur le chantier de l'EPR de Flamanville 3 en France, création d'une joint-venture avec CGNPC<sup>1</sup> en Chine pour construire et exploiter deux EPR, achat de la moitié du parc nucléaire de Constellation aux États-Unis pour construire et exploiter 4 EPR sur ses sites, achat de British Energy en Grande-Bretagne dans la même optique.

### • Développer les énergies renouvelables et l'éco-efficacité énergétique

Le Groupe, premier opérateur hydraulique européen, centre son développement sur l'éolien et le solaire via sa filiale EDF Énergies Nouvelles, qui compte accroître, seul ou avec des partenaires, ses capacités installées en énergies renouvelables, pour atteindre 4 000 MW en 2012 (hors hydraulique). Parallèlement, il axe sa politique commerciale sur la vente de services de maîtrise de l'énergie (MDE), de solutions de production décentralisée (pompes à chaleur, chauffe-eau solaires, panneaux photovoltaïques), de systèmes de gestion de l'énergie (gestion technique de bâtiment, compteur intelligent...) et d'aide à l'isolation des bâtiments, pour donner à ses clients les moyens de limiter leur consommation énergétique et leurs émissions de gaz à effet de serre.

### • Renforcer la position du Groupe en Europe

Une assise européenne suffisante est requise pour conduire une telle stratégie qui a mobilisé 14,4 Md€ d'investissement en 2008. Avec l'achat de British Energy, le Groupe a renforcé sa position en Grande-Bretagne, dont il devient le premier producteur d'électricité. Il a également soutenu les investissements de ses filiales EnBW en Allemagne et Edison en Italie et en Grèce. Il a aussi renforcé ses capacités gazières en Europe. ●

1. China Guangdong National Power Co.

Dans le présent document et sauf mentions contraires, EDF désigne EDF SA, tandis que les termes groupe EDF et Groupe renvoient à EDF et à ses filiales contrôlées, co-contrôlées et participations.

## Organisation du Groupe

Le groupe EDF est composé de :

### EDF

#### Ses filiales régulées

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, et ERDF, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, détenues à 100 % par le Groupe, mais pour lesquelles le cadre légal et réglementaire prévoit une indépendance de gestion spécifique qui limite le contrôle de leurs activités<sup>1</sup> ;

#### Ses filiales contrôlées

(dont EDF détient au moins 50 % des droits de vote ou 50 % d'intérêt dans le capital) en France et à l'étranger ;

#### Ses filiales co-contrôlées

au plan financier, sans contrôle opérationnel exclusif ;

#### Ses participations

filiales minoritaires ou participations, directes ou indirectes.

## Une gouvernance de groupe

Le gouvernement<sup>2</sup> du Groupe repose sur trois instances.

### Le Conseil d'administration (CA)

composé de 18 membres dont :  
• un tiers représentant les salariés,  
• deux tiers nommés par l'Assemblée générale des actionnaires sur proposition du CA sous réserve des représentants de l'État nommés par décret.

**Le TOP 4**, organe décisionnel du Groupe, qui regroupe le PDG et les trois Directeurs Généraux Délégués, nommés par le CA.

**Le Comité exécutif (Comex)**, instance d'échange stratégique et de concertation sur tous les sujets transversaux du Groupe.

Il réunit les membres du TOP 4, les Directeurs Généraux Adjointes opérationnels et fonctionnels, le Secrétaire général et les Présidents des principales filiales (EDF Energy, EnBW et Edison). Sa composition traduit le souci de traiter de façon homogène l'ensemble des enjeux importants pour le Groupe.

1. Pour en savoir plus sur les politiques de développement durable de ces filiales régulées (RTE et ERDF), se reporter à leurs propres publications.  
2. @ Voir le Document de référence 2008 sur le site edf.com.

**“En France en 2009, EDF augmentera ses investissements de 2,5 milliards d'euros par rapport à 2008, participant au plan de relance de l'économie.”**

# 1.2. DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE POLITIQUE DE GROUPE

En 2008, le Groupe a lancé une **politique de développement durable qui offre un cadre de cohérence aux initiatives de ses sociétés. Responsabilité environnementale et engagement sociétal en sont les deux piliers.**

## 1.2.1. Les engagements du Groupe

La politique de développement durable du Groupe, élaborée à partir d'une démarche de concertation entre les principales sociétés, se construit autour de neuf objectifs articulés selon trois enjeux :

### Changement climatique et biodiversité :

- rester, parmi les grands électriciens européens, le plus faible émetteur de CO<sub>2</sub> ;
- adapter les installations et les offres commerciales aux effets du changement climatique ;
- réduire les impacts sur l'environnement naturel.

### Accès à l'énergie et proximité territoriale :

- favoriser l'accès à l'énergie et l'éco-efficacité énergétique ;
- développer dans la durée la proximité avec les territoires d'implantation ;
- contribuer à l'effort éducatif sur les questions liées à l'énergie.

### Contribution au débat sur le développement durable :

- dialoguer avec les parties prenantes sur les valeurs et politiques du Groupe ;
- communiquer et organiser le reporting sur ses actions DD ;
- participer au débat national et international sur le développement durable.

Chaque entité décline cette politique de développement durable en tenant compte de son contexte<sup>1</sup>.

Dans ce cadre, la politique environnementale du Groupe a été précisée en 2008. Elle comprend une politique biodiversité ainsi qu'une stratégie carbone qui s'organise en quatre volets :

- réduire les émissions des installations industrielles ;
- promouvoir l'éco-efficacité énergétique des usages auprès des clients ;
- réduire les émissions diffuses de CO<sub>2</sub> ;
- faire des salariés du Groupe des ambassadeurs de la lutte contre le changement climatique.

1. @ Voir le reporting développement durable de chaque société sur leur site Web.



Ferme solaire de Narbonne (France).

Médiathèque EDF - Fabrice ARFARAS

## Le déploiement de la démarche éthique

Dès les années 2000, il est apparu nécessaire au Groupe en construction de formuler l'éthique et les valeurs qui guident son activité et ses relations avec ses parties prenantes. Une charte éthique a été déployée, puis adaptée en 2007 et 2008, sous la responsabilité du délégué éthique. Celui-ci coordonne la démarche dans le Groupe et peut être interpellé sur le respect des valeurs de l'entreprise tant par les salariés d'EDF que par ses partenaires.

Les cinq valeurs d'EDF sont explicitées dans un Mémento éthique qui expose les principes d'action de l'entreprise et les lignes de conduite des salariés avec des exemples concrets. Ce mémento a été remis à tous les salariés d'EDF par leur manager. Un audit interne a montré en 2008 la nécessité de poursuivre les actions d'appropriation individuelle, en raison notamment des réorganisations importantes de l'entreprise. L'intégration d'un critère d'intéressement lié à la connaissance des valeurs éthiques a stimulé ces actions de sensibilisation.

Un réseau de Correspondants éthiques a été déployé sur toutes les entités avec une triple mission : assister le manager dans la promotion du référentiel éthique, écouter et traiter les signalements par les salariés de manquements au respect des valeurs sur le terrain, exercer le reporting des unités.

# 5 valeurs

Le respect de la personne

La responsabilité environnementale

La recherche de la performance

L'engagement de solidarité

L'exigence d'intégrité

## Les responsables du groupe EDF s'engagent sur le développement durable

### Changer l'énergie ensemble.

En tant qu'énergéticiens, nous avons le souci d'une croissance responsable et nous sommes conscients de notre impact sur l'environnement. Nous avons le devoir de nous mobiliser pour préserver la planète et relever le défi du changement climatique, tout en conciliant la sécurité de notre approvisionnement énergétique, la sûreté de nos installations et des offres d'énergies accessibles et compétitives.

Nous sommes convaincus qu'il existe un lien fort entre énergie et environnement et que l'électricité faiblement carbonée peut contribuer à résoudre la crise climatique.

Notre Groupe, qui dispose déjà d'un parc important d'installations de production faiblement carbonées (hydroélectricité, nucléaire, éolien, nouvelles énergies renouvelables), s'engage à rester le moins émetteur de CO<sub>2</sub> des grands énergéticiens européens.

Les différentes sociétés qui le composent développent un lien étroit avec les territoires dans lesquels elles opèrent et agissent pour :

- combiner croissance durable et gestion responsable de l'entreprise, en s'appuyant sur le partage de valeurs communes,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la durée et développer les énergies renouvelables, grâce à des technologies rentables et des investissements soutenus,
- promouvoir l'éco-efficacité énergétique par une gamme toujours plus large de produits et de services destinés aux entreprises et aux particuliers.

Nous nous engageons en faveur d'une politique de développement durable partagée, qui s'articule autour de trois grands enjeux :

**Un enjeu environnemental** : la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

**Un enjeu sociétal** : l'accès à l'énergie et la proximité avec les territoires.

**Un enjeu de gouvernance** : la contribution au débat sur le développement durable à travers le dialogue, le partage d'informations et la communication.

Nous partageons avec nos salariés une conscience toujours accrue de ces enjeux.

Cette vision commune doit servir notre développement partout où nous sommes présents.

Nous mobiliserons tous nos efforts afin de respecter cet engagement.



**Pierre Gadonneix**  
Président-Directeur Général  
du groupe EDF



**Vincent de Rivaz**  
Directeur Général,  
EDF Energy



**Umberto Quadrino**  
Président-Directeur Général,  
Edison



**Hans-Peter Villis**  
Président du Directoire,  
EnBW



**Nicolas Katcharov**  
Président et CEO,  
BE ZRT



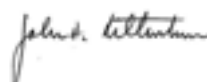
**Jacques Pithois**  
Président et CEO,  
Demasz



**David Corchia**  
Directeur Général,  
EDF Énergies Nouvelles



**Philippe Castanet**  
Président, EDF Polska



**John Rittenhouse**  
Directeur Général,  
EDF Trading



**Didier Guénin**  
Directeur Général,  
Électricité de Strasbourg



**Patrick Luccioni**  
Président-Directeur  
Général, Fenice



**Jean-Yves Guignard**  
Président du Conseil  
d'administration, FIGLEC



**Jean-Christophe Philbe**  
Président du Conseil d'administration,  
MECO



**Patrick Simon**  
Directeur Général,  
Norte Fluminense



**Pierre Chazerain**  
Président du Conseil  
d'administration, SSE

“Agir sur les consommations d’énergie pendant les heures de pointe : un de nos programmes pour promouvoir l’éco-efficacité énergétique.”

## Objectifs environnementaux d’EDF

En 2009, EDF revisite sa politique de développement durable. Sur le champ environnemental, l’entreprise entreprend de fixer de nouveaux objectifs quantifiés, indiqués dans le tableau suivant.

Objectifs	Programme d’action
<p><b>1. Réduire ses émissions d’origine industrielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire de 30 %, entre 1990 et 2020, les émissions absolues de CO<sub>2</sub> (en millions de tonnes de CO<sub>2</sub>) en France continentale</li> <li>• Réduire de 50 %, sur la même période, les émissions spécifiques (en gr de CO<sub>2</sub>/kWh)</li> <li>• Pour les îles (Corse et DOM), réduire de 20 % les émissions absolues de CO<sub>2</sub>, entre 2006 et 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter et moderniser le parc thermique à flamme</li> <li>• Développer la production nucléaire et renouvelable</li> <li>• Développer l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables, moderniser les centrales diesels</li> </ul>
<p><b>2. Promouvoir l’éco-efficacité énergétique chez les clients pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 0,5 Mt par an d’ici 2011</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offres commerciales (des services aux solutions clés en main) aux particuliers, entreprises et collectivités publiques</li> <li>• Installer 12 MW/an de panneaux photovoltaïques chez les clients d’ici 2011</li> </ul>
<p><b>3. Avoir réduit de 8 % les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> de ses activités tertiaires de 2007 à 2012</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer la MDE sur l’exploitation et la maintenance des bâtiments</li> <li>• Remplacer des systèmes intégrant des gaz à effet de serre (climatiseurs par exemple)</li> <li>• Réduire et densifier les surfaces occupées</li> <li>• Sensibiliser les occupants</li> </ul>
<p><b>4. Faire des salariés des ambassadeurs de la lutte contre le changement climatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer actions de sensibilisation et plans de formation des personnels à la maîtrise de l’énergie</li> <li>• Programme Action Planète (économies d’énergie chez les salariés)</li> </ul>
<p><b>5. Anticiper l’adaptation au changement climatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir une stratégie d’adaptation pour chaque métier, chaque société</li> </ul>
<p><b>6. Réduire les impacts sur la biodiversité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation et développement de la politique biodiversité adoptée en 2006</li> </ul>
<p><b>7. Réduire les impacts locaux sur l’environnement et la santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire de 65 %, entre 2005 et 2020, les émissions de SO<sub>x</sub>, NO<sub>x</sub> et poussières de ses centrales thermiques en France continentale</li> <li>• Obtenir la certification HQE Exploitation pour 15 à 20 bâtiments d’ici fin 2012</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépoulluer les centrales thermiques à flamme 600 MW</li> <li>• Remplacer les centrales vétustes par des installations plus propres</li> <li>• Appliquer rapidement le futur référentiel HQE Bâtiments en exploitation et l’intégrer dans le SME</li> </ul>



## Le Panel développement durable Groupe recomposé en 2008

Président d'honneur : **Rajendra K. Pachauri** (TERI<sup>1</sup>, New Delhi et Président du GIEC<sup>2</sup>)

**Claude Fussler**, Président du Panel, Conseiller du Pacte mondial des Nations unies, Directeur du programme *Caring for Climate*

**Dominique Bourg**, Président du Conseil sociétal EDF

**Pierre Castillon**, Président du Conseil scientifique EDF

**Henry Derwent**, Président de l'IETA<sup>3</sup>, Association internationale du marché des émissions

**Denny Ellerman**, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), spécialiste climat énergie

**Peter Goldmark**, Directeur de la campagne Climat et Air à l'*Environmental Defense Fund*, États-Unis

**Will Hutton**, Président du Panel développement durable d'EDF Energy

**Jean Jouzel**, Président du Conseil environnemental EDF

**Daniel Lebègue**, Président de l'Institut du développement durable et des relations internationales, Président de la section française de *Transparency International*

**Giorgio Merli**, Directeur associé d'*IBM Italy Management Consulting Services*, Président du groupe-conseil de la Confédération générale de l'industrie italienne

**Laurence Tubiana**, Directrice de l'IDDRI<sup>4</sup>, Directrice de la chaire de développement durable de Sciences-Po (Paris)

**Annie Wu Suk-Ching**, Présidente du *World Trade Center Association* de Hong Kong, fondatrice et Vice-Présidente de *Beijing Air Catering*

**Ernst-Ulrich von Weizsäcker**, co-Président de l'*International Panel on Sustainable Resource Use* et du *China Council Task Force on Economic Instruments for the Environment*

@ Les CV des membres du panel sont consultables sur le site [edf.com](http://edf.com)

1. The Energy and Resource Institute.
2. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
3. International Emissions Trading Association, Association internationale du marché des émissions.
4. Institut du développement durable et des relations internationales.

### 1.2.2. Le pilotage de la politique de développement durable

Un Comité développement durable Groupe pilote la démarche et veille à la cohérence des actions des sociétés. Il a pour principales missions de :

- soutenir chaque entité dans la réalisation de sa politique de développement durable et lui proposer des objectifs. Les entités lui présentent un plan d'actions ;
- préparer les nouvelles politiques de développement durable Groupe et la stratégie d'adaptation au changement climatique, ainsi que les propositions d'engagements du Groupe pour le Comex ;
- coordonner les Systèmes de management environnementaux ISO 14001 ;
- favoriser le partage des expériences et des pratiques ;
- élaborer les messages de communication sur le développement durable ;
- superviser le lobbying ;
- coordonner le reporting développement durable.

En 2008, il s'est centré sur quatre dossiers : l'intégration de la stratégie carbone dans les décisions, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et le déploiement d'une démarche éthique dans le Groupe.

Une mission de lutte anti-corruption, compte tenu de l'internationalisation croissante du Groupe, a été créée en 2008 pour élaborer, d'ici juin 2009, un plan de prévention et d'actions qui sera déployé dans tout le Groupe.

Pour définir les orientations, le Comité développement durable s'appuie sur le Panel développement durable Groupe. Recomposé en 2008, celui-ci voit renforcée sa représentativité internationale et tient mieux compte de l'évolution du Groupe. Ses membres, personnalités indépendantes désignées pour trois ans, choisis pour leur expertise et leur appartenance à des pays d'implantation du Groupe, rencontrent régulièrement ses dirigeants. Son rôle se précise : il examine la politique développement durable du Groupe, en évalue le reporting et apprécie l'intégration des intérêts des parties prenantes. Ses avis et comptes-rendus sont publiés sur le site EDF.

Certaines entités du Groupe s'appuient aussi sur des panels d'experts. EDF recourt à trois collègues dont les présidents siègent au Panel du Groupe.

Le Conseil de l'environnement<sup>1</sup>, créé en 2001 est consulté par l'entreprise pour lui apporter une vision extérieure et une approche pluridisciplinaire sur sa stratégie, ses actions et ses résultats environnementaux. Réuni en juin 2008, il s'est félicité de l'importance et du nombre des actions engagées par EDF pour la biodiversité, mais en a noté la faible visibilité. L'entreprise renforcera sa communication sur ce thème en 2009.

Le Conseil sociétal<sup>1</sup> a été créé en 2008. Consulté par l'entreprise, il a exprimé une préoccupation prioritaire : l'accès à l'énergie, notamment pour les plus vulnérables. Le Conseil scientifique, créé en 1987, apporte à l'entreprise les avis et les conseils de hautes personnalités scientifiques sur le choix de ses actions de recherche.

1. Composition consultable sur [edf.com](http://edf.com)

“La R&D joue un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la politique de développement durable du Groupe.”

### 1.2.3. Le déploiement de la politique développement durable

Une centaine d'actions assorties d'objectifs et d'indicateurs sont conduites par les entités du Groupe pour tenir ses engagements environnementaux. Plusieurs thèmes sont particulièrement suivis : plans internes de déplacements, déchets, PCB, sols pollués, biodiversité, efficacité énergétique.

Un système de management Groupe donne à ces actions un cadre de cohérence, propice au partage des bonnes pratiques et des expertises. Cette démarche globale est sanctionnée par la certification ISO 14001 du Groupe, renouvelée pour la deuxième fois en 2008. Toutes les activités et entités d'EDF et celles de la plupart des sociétés du Groupe ont aussi leur propre programme de certification.

### 1.2.4. Des investissements passés au crible du développement durable

Une grille de 14 critères de développement durable a été élaborée en 2008 pour cribler les projets d'investissement industriels, les acquisitions et les contrats de sous-traitance. Parmi ces critères : les droits fondamentaux et sociaux de la personne, la maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub>, la participation au développement territorial.

La R&D joue un rôle clé dans la définition et la mise en œuvre de la politique développement durable du Groupe. Elle axe ses programmes sur trois objectifs :

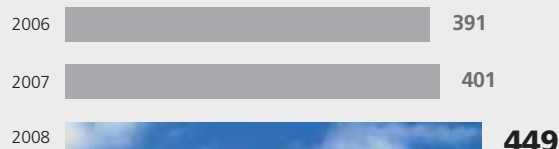
- intégrer les nouvelles technologies éco-efficaces et peu émettrices de CO<sub>2</sub> au service des clients : compteurs communicants, énergies renouvelables dans l'habitat (pompes à chaleur haute température, technologies solaires, etc.), développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables ;
- contribuer à maintenir au plus bas niveau les émissions de CO<sub>2</sub> du parc de production d'électricité en optimisant la durée de fonctionnement des centrales nucléaires et hydrauliques et en concourant au développement industriel des énergies renouvelables et des autres technologies bas carbone comme le nucléaire de génération IV ou la capture et le stockage du CO<sub>2</sub> ;
- favoriser le développement de réseaux électriques intelligents capables d'intégrer les énergies renouvelables intermittentes et développer les solutions de stockage d'électricité pour réduire le recours aux moyens de production de pointe, notamment dans les systèmes insulaires.

Elle organise par ailleurs ses activités de long terme autour de 12 défis, dont une partie significative concerne le développement durable : près de 100 M€ ont été consacrés en 2008 à des projets de R&D de protection de l'environnement. ●

## INDICATEURS DE PERFORMANCES

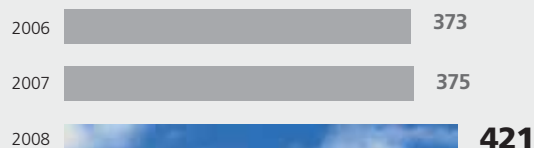
### Dépenses R&D (en millions d'euros)

#### GRUPE EDF\*



\* Hors Edison et Dalkia en 2006 et 2007.

#### EDF



En 2008, le montant global des dépenses de R&D d'EDF inscrit au compte de résultat s'élève à 421 millions d'euros, dont plus de 99 millions d'euros ont été consacrés à la protection de l'environnement : efficacité énergétique des usages de

l'énergie, recherche sur les énergies renouvelables, impact local du changement climatique, autres études bénéficiant à la problématique environnementale (biodiversité, qualité de l'eau, réduction des nuisances...).

### Dépenses nettes de R&D dans le domaine de l'environnement pour EDF (en millions d'euros)

#### EDF



### Dépenses nettes de R&D dans le domaine de l'environnement par domaine (EDF)

DOMAINES	Répartition des dépenses 2008
Commercial	44 %
Nucléaire	28 %
Énergies renouvelables (hors bâtiment)	9 %
Thermique à flamme	7 %
Hydraulique	3 %
Réseaux de distribution	1 %
Environnement Production	5 %
Management de l'énergie	2 %
Travaux	1 %

# 1.3.

## LES POSITIONS PUBLIQUES

Le groupe EDF, acteur majeur du secteur de l'énergie et en charge de missions de service public, est impliqué dans de nombreuses réflexions et décisions publiques. Il apporte au débat toute son expertise et fait connaître ses positions aux pouvoirs publics en France et en Europe. Il participe activement aux travaux internationaux de préparation de l'après-Kyoto.

Partout, il donne la priorité à la lutte contre le changement climatique, rappelle l'importance du critère de compétitivité dans les options retenues, souligne la nécessité de politiques énergétiques publiques de long terme et prône des solutions adaptées au contexte local, sans exclusive énergétique.

Sujet/enjeu	Texte concerné/périmètre	Positions du Groupe	Instance d'intervention/représentation
<b>Clause de rendez-vous du Plan climat européen</b>	Europe		
La clause de « rendez-vous » prévoit en 2014 un état des lieux (national et européen) de l'avancée des travaux pour atteindre 20 % d'ENR dans l'UE d'ici 2020 et donc une révision potentielle de la loi	Projet de directive Énergies renouvelables	Le Groupe s'engage sur la clause de rendez-vous en 2014	Eurelectric, bureau EDF de Bruxelles
<b>Intégration des pompes à chaleur dans l'objectif de 20 % d'ENR dans la consommation d'énergie d'ici 2020</b>	Europe		
Les pompes à chaleur, qui utilisent les ressources thermiques du sol, de l'eau ou de l'air ambiant, ont besoin d'électricité pour fonctionner. Le projet de directive ne considérait que les PAC utilisant la chaleur du sol comme énergie renouvelable et proposait un mode de comptage qui minimisait la part d'énergie renouvelable des PAC	Projet de directive Énergies renouvelables	Le Groupe souhaite que toutes les PAC soient reconnues et que le mode de comptage de la part d'énergie renouvelable des PAC soit plus proche du réel. Le projet de directive voté en 1 <sup>re</sup> lecture prend en compte la 1 <sup>re</sup> position du Groupe et impose un critère d'efficacité minimale de la PAC pour le second point	Eurelectric, bureau EDF de Bruxelles
<b>Système d'allocation des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub></b>	Europe		
Le mode d'allocation des quotas d'émissions de CO <sub>2</sub> introduisait des distorsions de situation entre les électriciens, selon les états membres	Paquet énergie et changement climatique (voté fin décembre 2008 par le Parlement européen)	Le Groupe défend un système d'allocation homogénéisé au niveau européen et pouvant consister en un système d'allocation de quotas aux enchères	Eurelectric, bureau EDF de Bruxelles
<b>Extension des mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto au nucléaire</b>	Europe		
Les mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto (MDP et MOC) <sup>1</sup> permettent à une entreprise de pays industrialisé d'investir dans des projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans les PED et de bénéficier en échange de quotas d'émission de CO <sub>2</sub> dans son pays	Paquet énergie et changement climatique (voté fin décembre 2008 par le Parlement européen)	Le Groupe souhaite faire reconnaître comme éligibles à ces mécanismes ou à des mécanismes équivalents les projets d'électricité décarbonée, en particulier la grande hydraulique et le nucléaire, exclus actuellement	Eurelectric, bureau EDF de Bruxelles
<b>Modification du dispositif des CEE<sup>2</sup></b>	France		
Aujourd'hui, seule l'acquisition d'équipements peut être transformée en CEE	Projet de loi Grenelle	Le Groupe souhaite que les services énergétiques (conseils, diagnostics, etc.) soient éligibles à ce dispositif	MEEDAT <sup>3</sup> ATEE <sup>4</sup>
<b>Enjeux de la nouvelle réglementation thermique 2012</b>	France		
La fixation du prochain seuil de consommation des futurs bâtiments neufs (50 kWh/m <sup>2</sup> /an au lieu de 130 aujourd'hui) peut conduire à l'élimination du chauffage électrique, voire de l'eau chaude électrique dans certains cas	Projet de loi Grenelle	Le Groupe souhaite que le seuil soit modulé en fonction des qualités des différentes énergies utilisables et des systèmes de chauffage, en particulier leur rôle pour la réduction des gaz à effet de serre	COMOP <sup>5</sup> du Grenelle, Administration
<b>Préservation d'une hydroélectricité durable</b>	France		
Objectif de 23 % de part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2020 pour le Groupe en France	Projet de loi Grenelle	Le Groupe fait sienne la position du gouvernement français qui souhaite relancer une « hydroélectricité durable » définie ainsi : modernisation et optimisation du parc existant dans une approche DD ; réalisation de nouvelles installations à haute qualité environnementale ; création avec les parties prenantes d'un label de l'hydroélectricité durable	COMOP ENR du Grenelle de l'environnement, MEDEF, UFE <sup>6</sup>

1. Mécanisme de Développement Propre et Mise en Œuvre Conjointe. 2. Certificat d'économie d'énergie. 3. Ministère de l'Environnement, de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. 4. Association Technique Énergie Environnement. 5. Comité Opérationnel. 6. Union française de l'électricité.